

2 jours

RÉEMPLOI DANS LA CONSTRUCTION

Déconstruction et économie circulaire innovante au sein de vos projets

DATE & LIEU

3-4 Mars 2021
A Angoulême (16)

HORAIRES

De 8h30 à 17h30
16 h de formation

TARIF

600 € HT adhérent Cluster et demandeur d'emploi
720 € HT non adhérent
Hors taxe, hors déjeuner

PUBLIC

Maîtres d'ouvrage,
Maîtres d'œuvre,
Techniciens, Ingénieurs,
Architectes, Entreprises

PRE-REQUIS

Sans

FORMATEURS

Mathilde BILLET
Resp projets réemploi
Architecte HMONP
BELLASTOCK
Raphaël FOURQUEMIN
Architecte DPLG,
Association IDRE

OBJECTIFS

- 🕒 Offrir un tour d'horizon de la construction sur le thème du réemploi en architecture ; comprendre comment il se définit dans le champ de l'Economie Circulaire,
- 🕒 Définir si le réemploi apporte un plus pour son opération : coût, environnement, social, ...
- 🕒 Définir une stratégie de réemploi grâce au diagnostic ressources,
- 🕒 Apporter un recul pratique sur le réemploi, sur la base de retours d'expérience et d'exemples d'interventions de démolisseur, BE, économiste....

8h30 – 9h00 Accueil

JOUR 1

🔥 INTRODUCTION AU RÉEMPLOI / A LA REUTILISATION EN ARCHITECTURE

- Qu'est-ce que le réemploi, la réutilisation, le recyclage ? (Définition des 3R, retour historique, glissements philosophiques)
- Présentation du projet REPAR ;
- Découverte, présentation de la dynamique collégiale, prise en main.

🔥 CONSTRUIRE, LE CADRE

- Dans quel cadre "classique" construit-on en France, comment se pense l'expérimentation et l'innovation aujourd'hui ?
- Les acteurs de l'acte traditionnel de bâtir & les nouvelles compétences et nouveaux métiers en lien avec le réemploi (MOA-AMO-MOE-BE-ENTR-BC-ASS...) ;
- L'actualité réglementaire et incitative + les premières démarches relayées.

🔥 PRESCRIRE, LES POSSIBLES

- Les études :
 - Utiliser le Diagnostic ressource et sa fiabilisation : un outil incontournable,
 - Quantifier/qualifier la valeur du réemploi (économie – environnement-social, autres...);
- Le chantier ;

🔥 APPRENDRE, PAR L'EXEMPLE

- Etudes de cas



Avec le concours financier de :

JOUR 2

” CREATION D'UNE CULTURE COMMUNE

- Présentation d'IDRE et de ses objectifs ;
- Les limites de la déconstruction ;
- Acculturation des acteurs : maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvres, entreprises, utilisateurs, riverains.

” ETUDES RESSOURCES

- Inventaire des ressources d'un bâtiment ;
- Fiches produits ;
- Fiches dépose ;
- Fiches réemploi.

” REMISE EN CIRCULATION DES MATERIAUX

- Analyse économique / Étude de faisabilité ;
- Les filières du réemploi ;
- Catalogue virtuel ;
- Stockage et revente.

” ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- Spécificités d'un chantier de déconstruction ;
- CCTP et lot 0 ;
- Formation à la dépose et au réemploi ;
- Suivi des réalisations.

Approche pédagogique

Formation basée sur des cas concrets & retours d'expériences.

Transversalité des acteurs.

Support remis à l'issue de la formation.

15 participants maximum.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé : RÉEMPLOI DANS LA CONSTRUCTION

Date : 3-4 mars 2021

Lieu :
Angoulême

ORGANISME

Raison Sociale :

Adresse :

CP / Ville : N° SIRET :

Tél / Email :

Prénom / NOM du participant :

Fonction : Tél :

FACTURATION / MODE DE REGLEMENT

Dès réception de votre règlement, une convention sera établie entre Odéys et votre structure pour imputation au budget de formation continue.

Coût par stagiaire :

600 € HT / 720 € TTC adhérent Odéys

720 € HT / 864 € TTC non adhérent Odéys

Souhaite adhérer à Odéys




Pour cela, contacter Aurore CHEVALLEY au 05 49 45 95 69

Ce coût comprend les frais de formation, les documents pédagogiques pour une personne par entreprise / organisme.

Ce coût ne comprend pas le déjeuner qui sera à régler sur place par chaque participant.

En cas d'empêchement, un stagiaire inscrit pourra être remplacé par un de ses collaborateurs.

Règlement :

-  Par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Odéys
-  Par virement (RIB d'Odéys sur simple demande)
-  Par mandat administratif

Date :

Signature et cachet :

FINANCEMENT DES FORMATIONS ENTREPRISES

Quelle que soit la taille de votre entreprise, vous versez chaque année une contribution légale au titre de la formation professionnelle pour vos salariés. Odéys est prestataire de formation agréé, ce qui permet à votre entreprise de bénéficier, sous certaines conditions, d'une prise en charge de tout ou partie de la formation auprès de votre OPCO. Après avoir retiré un dossier de financement et pour la demande de remboursement, vous devrez fournir :

- la convention de formation avec l'organisme de formation.
- une facture acquittée de l'organisme de formation.
- le programme détaillé de la formation.
- les attestations de présence signées par les stagiaires ou les feuilles d'émargement pour la période concernée.

Toute inscription est définitive : en cas d'annulation par le stagiaire ou son employeur, le prix de la formation restera dû en totalité et ne donnera lieu à aucun remboursement, et ce à titre d'indemnisation pour les frais engagés. Il en sera de même en cas de prise en charge par un organisme collecteur, celui-ci ne finançant que les séances effectivement suivies.

A retourner à : Odéys

3, Rue Raoul Follereau - 86000 POITIERS

contact@odeys.fr

Tél : 05 49 45 95 69 - Fax : 05 49 55 92 98

www.odeys.fr

Siret N°84519241800018 : / Prestataire de formation n°
75860166486